



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 26989

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux libertés locales bien vouloir lui indiquer si ses services disposent d'une estimation du coût de la mise aux normes de divers équipements municipaux, compte tenu soit des nouvelles réglementations européennes, soit des évolutions normatives franco-françaises. En 1999, il avait été estimé que cet effort représentait une somme globale d'un peu plus de 21 milliards d'euros pour une période s'étalant jusqu'aux années 2005/2010.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26989

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : libertés locales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8140